

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 NOVEMBRE 2018**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 28  
Pouvoirs : 5  
Votants : 33

Date de convocation du Conseil communautaire :  
Le 26/10/2018

Le 5 novembre 2018, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Nathalie BARDE (Pouvoir Jacky DUTRUC), Hubert BONNET (Pouvoir Béatrice GUERIN), Yann GALLAY (Pouvoir Claude TRASSARD), Olivier EYRAUD, Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Marc PECHOUX), Raymond MOUSSY, Michel RAYMOND (Pouvoir Isabelle ACHARD), Chantal NOEL, Dominique VIAL.

Assistaient : Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Monique RONGEON (Ars sur Formans), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Secrétaire de séance : Jean-Claude AUBERT.

**OBJET : TRANSPORT – Avenant n°2 à la convention constitutive de groupement de commandes d'OùRA ! en Région Auvergne Rhône-Alpes**

M. Jean-Claude AUBERT, Vice-Président chargé de l'Aménagement de l'espace et des Transports rappelle que depuis dix ans, les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) volontaires du territoire rhônalpin se sont engagées dans le projet OùRA! pour fluidifier les parcours voyageurs, en facilitant au maximum le passage d'un réseau de transport en commun à un autre.

La CCSV à l'origine, puis la CCDSV au titre de sa compétence transports, s'est engagée dans la démarche OùRA! aux côtés de la Région et des AOM partenaires, en approuvant la convention cadre relative à la mise en œuvre et au fonctionnement d'OùRA! et en adhérant au groupement de commandes d'achat de prestations pour l'exploitation commune d'OùRA.

Le présent avenant intervient dans un contexte d'élargissement de la Communauté OùRA ! passant de 27 à 40 AOM avec les réseaux d'Auvergne notamment et d'évolution de sa gouvernance. Ces évolutions sont par ailleurs décrites dans l'avenant 3 à la convention-cadre relative à la mise en œuvre et au fonctionnement d'OùRA ! en Auvergne – Rhône Alpes.

Il est proposé un avenant n°2 à la convention constitutive de groupement de commandes dont l'objet est de modifier l'objet du groupement de commandes, ainsi que le périmètre de la convention initiale du groupement de commandes pour prendre en compte l'élargissement du partenariat OùRA!.

Les conséquences financières sont détaillées dans l'avenant 3 de la convention-cadre relative à la mise en œuvre et au fonctionnement d'OùRA ! en Auvergne – Rhône Alpes.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** l'avenant n°2 à la convention constitutive de groupement de commandes d'OùRA ! en Région Auvergne Rhône-Alpes ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer cet avenant ainsi que tous documents y afférents.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **- 9 NOV. 2018**  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20181105-2018C109-TR  
Affichage le : **- 9 NOV. 2018**

A Trévoux, le 05/11/2018

**Le Président,**  
**Bernard GRISON**

